



## La Municipalité en Direct

**Conseils** : Les prochains conseils municipaux auront lieu les lundi 15 et 29 mars à 20h30 dans la salle du conseil municipal. (présentation du rapport d'orientations budgétaires et vote du budget). Le prochain conseil communautaire (budget) aura lieu le mardi 23 mars.

**Festoyes de Chevré / Appel à bénévoles** : La 3e édition des Festoyes de Chevré (Fête médiévale) aura lieu les samedi 11 et dimanche 12 septembre. Nous recherchons dès à présent des bénévoles pour différentes missions : l'accueil des artistes ou du public, aide pour les spectacles, la logistique, le montage et/ ou le démontage, confection de costumes ...

Vous êtes intéressés ? Contactez l'accueil de la mairie au 02 99 62 62 95 ou par mail à [accueil@mairie-labouexiere.fr](mailto:accueil@mairie-labouexiere.fr), tous les volontaires sont les bienvenus !

**COVID-19, un numéro unique et un centre de vaccination à Liffré** : Depuis le 1er février, un numéro unique est mis en place pour informer sur la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le département et guider les différents publics dans la prise de rendez-vous, en proposant des créneaux ou l'inscription sur une liste d'attente : **0805 690 821**. Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h. Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département. **Aucun rendez-vous n'est pris sur place.**

**Plan cadastral informatisé** : La représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU), nouveau plan cadastral co-produit par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et la Direction générale des finances publiques (DGFiP), offrira une continuité géographique sur l'ensemble du territoire en conformité avec la réalité du terrain. Les améliorations apportées sur le plan cadastral sont sans impact fiscal.

Ces nouveaux plans sont mis en consultation avant leur entrée en vigueur via le portail [www.rpcu.cadastre.gouv.fr](http://www.rpcu.cadastre.gouv.fr) depuis le 15 février, pour une durée d'un mois. Les propriétaires peuvent y apporter leurs observations. L'accès à ce portail est libre et se fait à partir d'un simple poste informatique doté d'une connexion internet.

### Le Pass culture l'année des 18 ans !

Tu as 18 ans et tu vis en Ille et Vilaine ? Bénéficie de 500 € afin de renforcer tes pratiques culturelles et d'en découvrir de nouvelles ! Crée un compte sur le site : <https://pass.culture.fr/>, installe l'application "Pass Culture", connecte-toi et c'est parti pour découvrir selon tes envies les propositions culturelles de proximité **et offres numériques** (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture.

**Aide aux devoirs** : Une aide aux devoirs est proposée à ceux qui le souhaitent les mercredis et samedis de 14h à 15h à l'espace jeunes. Cette aide concerne les collégiens et les lycéens sur les matières générales.

Informations et inscriptions auprès de l'espace jeunes à [jeunesse@mairie-labouexiere.fr](mailto:jeunesse@mairie-labouexiere.fr) ou au 06 43 85 79 86.

## Evénements

### TON EIRE DE BOUEX'

Exposition de photos  
du 1er au 22 mars - Médiathèque Ménouvel

Retrouvez le festival Ton Eire de Bouex' pris en photos par les membres de l'association Fotobouex'.

Cette exposition photographique retrace plus de 10 ans de concerts organisés sur la commune par l'association BOUEXAZIK.

Les images ont été prises par Philip ROGUEZ, et par Michel BOULLE, Philippe SALMON, Bernard CHEVALIER, Didier DOYEN (membres de l'association FOTOBUEX').

Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque. Gratuit.

### MARCHÉ DU PRINTEMPS REPORTÉ

Samedi 20 mars

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le marché du printemps prévu le samedi 20 mars est reporté à une date ultérieure.

### FESTIVAL ANNULÉ TON'EIRE DE BOUEX'

18 au 21 mars

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), les concerts du festival Ton'Eire de Bouex sont annulés. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter l'association à [bouexazik@laposte.net](mailto:bouexazik@laposte.net)

### PARLONS GALLO REPORTÉ

~~Joute Gallaise avec l'association Gallo Tonic~~  
~~Samedi 13 mars - Espace culturel A. Blot~~

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), la joute Gallaise est reportée à une date ultérieure.

~~Concert de harpe celtique avec Morgane Le Cuff~~  
~~et Gallo Tonic~~

~~Samedi 27 mars à 18h - Moulin de Chevré~~

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), le concert de Morgane Le Cuff est reporté à une date ultérieure.

### JOURNÉES PARTICULIÈRES

avec la compagne 3ème Acte  
Vendredi 16 avril au Lycée Simone Veil - Liffré

En raison de conditions sanitaires incompatibles (COVID-19), la représentation publique prévue en soirée est annulée. La séance pour les scolaires est maintenue.

## Les Points Accueil Emploi vous accueillent sur rendez-vous

En raison de l'épidémie de Coronavirus COVID 19, les Points Accueil Emploi de Liffre-Cormier Communauté adaptent leurs services pour rester à l'écoute des habitants et assurent un accueil tous les matins entre 9h et 12h mais uniquement sur rendez-vous.

PAE La Bouëxière 02 99 62 63 89  
pae.labouexiere@liffre-cormier.fr

PAE Liffre 02 99 68 31 31  
pae.liffre@liffre-cormier.fr

PAE Saint Aubin du cormier 02 23 42 42 10  
pae.saintaubin@liffre-cormier.fr

## Espace culturel Maisonneuve

**Médiathèque :** Suite à la mise en place d'un couvre-feu à 18h, la médiathèque modifie ses horaires d'accueil et maintien une ouverture au public en respectant les règles sanitaires renforcées :

- Lundi – 16h-17h45
- **Mercredi et samedi – 10h-17h (journée continue)**
- Vendredi – 16h-17h45

L'espace multimédia est ouvert uniquement sur rendez-vous. Inscription au 02 99 62 69 09. Les animations publiques sont suspendues.

### Fonctionnement de la boîte de retour des documents :

La médiathèque dispose d'une boîte de retour extérieure qui permet aux usagers de rendre leurs documents sur les heures de fermeture de la médiathèque. Elle se situe à côté de la porte d'entrée du bâtiment Maisonneuve.

Lorsque la médiathèque est ouverte, la boîte de retour n'est pas accessible. Vous pouvez déposer vos documents dans les caisses de quarantaine à l'entrée de la médiathèque.

## Associations

### Association des Chasseurs de la forêt de la Corbière :

L'Arrêté de Mr le Préfet d'Ille et Vilaine prévoit la chasse aux sangliers jusqu'au 31 mars 2021. Afin de permettre la régulation de ces animaux, l'Association des chasseurs de la Forêt de la Corbière chassera les quatre jeudis du mois de mars 2021.

### Association des anciens combattants :

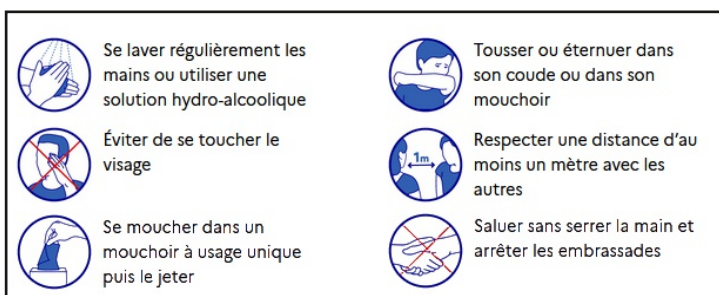
L'Assemblée générale est reportée à une date ultérieure non connue pour le moment.

Une permanence sera tenue pour le règlement des cotisations : Salle de la Corbière - samedi 13 mars de 10h30 à 12h.

N'oubliez pas, le port du masque est obligatoire.

Nous comptons sur vous pour venir régler votre cotisation 2021.

Merci de votre compréhension.



**Le virus circule toujours. Protégeons-nous, protégeons nos proches, appliquons les gestes barrières.**

## DRFIP : Une permanence à la Maison France services de Saint-Aubin-du-Cormier.

Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil fiscal sont déployés dans le département depuis janvier 2021. Des agents des Finances publiques sont présents chaque semaine, sur rendez-vous, pour traiter vos demandes concernant les impôts.

**Une permanence chaque vendredi matin** est mise en place à la Maison France services à Saint-Aubin-du-Cormier.

### Où se situe la Maison France services ?

3 rue de la Libération - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

### Comment prendre rendez-vous ?

► Sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) à partir de votre espace personnel ou via la rubrique "Contact"

► En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. (Numéro non surtaxé)

► En contactant la Maison France Services de Saint-Aubin-du-Cormier au 02 23 42 42 13 ou par mail à :

[franceservices-staubin@liffre-cormier.fr](mailto:franceservices-staubin@liffre-cormier.fr)

Lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Fermé le

mercredi après-midi, Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

## SMICTOM : VENTE DE COMPOSTEURS

Le SMICTOM propose des ventes de composteurs destinées aux habitants du territoire à des tarifs préférentiels. Vous avez la possibilité de choisir le modèle qui vous convient : le composteur 400 L (22 €) ou le composteur 600 L (30 €). La réservation se fait en ligne sur le site <https://www.valcobreizh.fr>.

Rendez-vous ensuite sur l'une des déchèteries, un samedi matin entre 9h30 et 12h, pour récupérer votre composteur.

Un agent du SMICTOM sera présent pour vous donner tous les conseils nécessaires au bon démarrage de votre compost.

Les prochains rendez-vous à la déchetterie de La Bouëxière seront les 24 avril et 19 juin.

Vous pouvez dès à présent réserver votre composteur sur le site <https://www.valcobreizh.fr>.

Si vous n'avez pas créé de compte personnel, munissez-vous de votre dernière redevance (vos références « usager » vous seront demandées pour créer votre compte). Rendez vous ensuite dans « Mon dossier » puis dans « Mes commandes ».

## CHENILLES PROCESSIONNAIRES : ATTENTION !!

Dès les prochains jours, les premières descentes massives de chenilles processionnaires du pin vont commencer.

Il est vivement recommandé de ne pas manipuler les chenilles sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement. Il est important de limiter les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.

Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. Devant les risques sanitaires, le principe le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

Pour autant sachez que la chenille processionnaire n'est pas classée comme animal nuisible en Ille et Vilaine.

La lutte n'a pas pour but d'éradiquer le parasite mais uniquement de limiter les dégâts pouvant être engendrés sur les végétaux et les nuisances sur les individus et les animaux.

(Sources : <https://fgdon35.fr/> et <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr>)

**Les services de garde : Médecin, appeler le "15" qui vous donnera le nom du médecin de garde. Pharmacie, appeler le 3237**